M. A. B. Patterson (Fraser-Valley): Monsieur l'Orateur, nous partageons tous les mêmes sentiments à cette occasion. Cela n'arrive pas tellement souvent, mais nous nous trouvons dans une de ces occasions. Nous sommes reconnaissants au leader de la Chambre pour les bons vœux qu'il a formulés et nous lui exprimons, ainsi qu'aux membres du gouvernement et à tous les autres députés dans cette enceinte, nos vœux sincères d'un congé agréable et reposant. Jetant un regard en arrière, je crois que nous pouvons dire que nous avons accompli beaucoup de choses au cours des dernières semaines, et nous anticipons le plaisir de nous remettre à l'œuvre à l'automne.

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je désire joindre ma voix et celle de mon groupe, qui n'est pas très nombreux ce soir, à celle des autres députés qui m'ont précédé, pour souhaiter à tous et à chacun, et à vous spécialement, monsieur l'Orateur, des vacances heureuses et reposantes, parce que vous avez eu une tâche ingrate et difficile pour maintenir l'ordre entre les divers groupes de la Chambre.

Monsieur l'Orateur, vous vous êtes acquitté de votre tâche d'une façon tellement admirable que je crois que nous ne pouvons, à ce moment-là, penser à des questions politiques ou à la «partisanerie» politique mais que nous devons tous ensemble admirer la façon impeccable et admirable avec laquelle vous avez présidé aux délibérations de la Chambre.

Monsieur l'Orateur, j'entendais, tout à l'heure, le président du Conseil privé nous souhaiter de bonnes vacances, et je l'en remercie. Au fait, nous en aurons, et je sais que plusieurs députés assisteront à des conventions ou entreprendront des randonnées internationales pendant cette période des vacances. Nous nous réunirons de nouveau le 27 septembre 1965, c'est-à-dire dans trois mois.

Or, comme je le disais cet après-midi, je forme le vœu que le président du Conseil privé (M. McIlraith) et les différents ministres—et surtout le ministre des Finances (M. Gordon)—prennent le temps, pendant ces trois mois, d'étudier les propositions du Cré-

M. A. B. Patterson (Fraser-Valley): Monsieur l'Orateur, nous partageons tous les reprise de la session, une administration mêmes sentiments à cette occasion. Cela n'ar-sieur logique et financièrement...

M. Béchard: Réalisable!

M. Caouette: ... réalisable.

[Traduction]

M. l'Orateur: J'aimerais rendre un autre petit service à la Chambre. Je serais ravi d'aider les honorables députés à se détendre et à se remettre en voix. Si le cœur leur en dit, ils me feraient l'honneur de les recevoir dans les appartements de l'Orateur immédiatement après l'ajournement.

L'hon. M. McIlraith: Je propose l'ajournement immédiat de la Chambre.

(La motion est adoptée et, à dix heures et 33 minutes du soir, la Chambre s'ajourne jusqu'au lundi 27 septembre, à 2 h. 30 de l'après-midi.)

Les crédits suivants ont été adoptés aujourd'hui au comité des subsides.

INDUSTRIE

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

L27c. Prêts, pendant l'année financière en cours et les années subséquentes, selon les modalités et conditions prescrites par le gouverneur en conseil, afin d'aider les fabricants que touche l'Accord entre le Canada et les États-Unis sur l'industrie de l'automobile à modifier et à augmenter leur production; de tels prêts seront consentis aux fins de l'achat, de la construction, de l'aménagement, de la rénovation, de l'amélioration, de la rénovation ou de l'addition de terrains, de bâtiments, de matériel, d'installations ou de machines et en vue de constituer un fonds de roulement, et autoriser, nonobstant l'article 30 de la loi sur l'administration financière, des engagements d'un montant total s'élevant à \$20,000,000 pour les fins précitées pendant l'année financière en cours et les années subséquentes, \$10,000,000.

TRAVAIL

5c. En vue d'étendre la portée du crédit 5 du ministère du Travail du budget des dépenses de 1965-1966 pour inclure l'autorisation de verser, conformément au règlement approuvé par le gouverneur en conseil, des paiements à titre d'aide de transition aux personnes employées dans les usines de fabrication d'automobiles et de pièces d'automobiles qui perdent leur emploi en raison de la mise en œuvre de l'Accord entre le Canada et les États-Unis sur l'industrie de l'automobile, \$5,000,000.